



14 mars 2016

Communiqué de presse

RN162-Déviation de Moulay-Mayenne Section sud

Ouverture à la circulation lundi 14 mars 2016

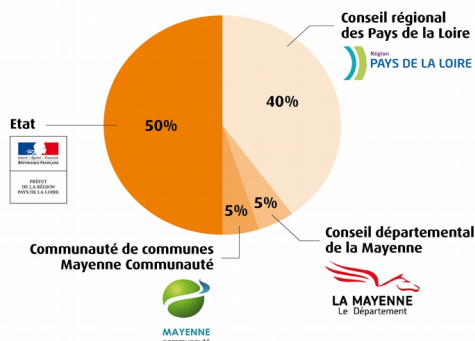
Henri-Michel COMET, préfet de la Région des Pays de la Loire, a inauguré lundi 14 mars la section Sud de la déviation de la RN162 des communes de Moulay et Mayenne, en présence de Bruno RETAILLEAU, président du conseil régional des Pays de la Loire, de Olivier RICHEFOU, président du conseil départemental de la Mayenne et de Michel ANGOT, président de Mayenne Communauté et maire de Mayenne.

L'ensemble de la section sud de la déviation de Moulay-Mayenne est désormais ouvert à la circulation. Le second tronçon de 2,6 km s'étend du giratoire de la Garde (RD24) à Moulay à la section centrale de la déviation (RN162). Il vient compléter le premier tronçon de 2km, entre l'ex-RD509 à Commer et le giratoire de la Garde, mis en service fin octobre 2014.

La RN162, axe nord-sud, est un itinéraire structurant pour l'ensemble du département de la Mayenne. La déviation, en libérant les communes de Moulay et Mayenne du trafic de transit, vise les objectifs suivants :

- **Améliorer la qualité de vie des riverains de la RN 162 actuelle ;**
- **Fluidifier la circulation pour optimiser les temps de parcours ;**
- **Améliorer la sécurité des usagers.**

Ce projet d'envergure, qui comprend la réalisation de trois ouvrages d'art, dont un viaduc de 155 m de long permettant le franchissement de la vallée de l'Aron a été financé par l'État et les collectivités, pour un montant total de 36 millions d'euros selon la répartition suivante :



Pus d'information sur :

<http://www.pays-de-la-loire.developpement-durable.gouv.fr/rn162-deviation-de-moulay-mayenne-a3146.html>

Contacts presse :

Préfecture de la Mayenne
Service départemental de veille et
de communication interministérielle
Tél : 02.43.01.50.70
pref-communication@mayenne.gouv.fr
www.mayenne.gouv.fr